

Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte-d'Ivoire

Re-examining Internal Urban-rural Migration Trends: A Comparative Study of Burkina Faso and Côte d'Ivoire

Cris Beauchemin

Volume 33, numéro 2, automne 2004

Enquêtes biographiques en Afrique francophone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011204ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011204ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauchemin, C. (2004). Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte-d'Ivoire. *Cahiers québécois de démographie*, 33(2), 167-199. <https://doi.org/10.7202/011204ar>

Résumé de l'article

En dépit du caractère relativement récent des échanges migratoires entre villes et campagnes dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'histoire contemporaine des flux entre milieu urbain et milieu rural demeure largement incertaine. Les cas ivoirien et burkinabè montrent que, même dans des contextes où de nombreuses enquêtes ont été réalisées depuis les années 1970, les tendances migratoires internes sont largement méconnues. On propose dans cet article une méthode qui permet de construire une histoire des échanges villes-campagnes à partir de données rétrospectives d'enquêtes nationales récentes sur les migrations. Sa mise en oeuvre dans les deux pays étudiés permet de montrer que l'émigration rurale interne tend désormais à stagner, voire à reculer, tandis que l'émigration urbaine interne progresse. Les tendances sont si marquées en Côte-d'Ivoire que le pays est engagé dans un processus de désurbanisation. On propose en fin d'article quelques éléments d'interprétation sur les tendances dégagées, à la fois en termes de représentations communes des migrations, d'explications et de recompositions sociospatiales résultantes.

Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso-Côte-d'Ivoire

Cris BEAUCHEMIN*

En dépit du caractère relativement récent des échanges migratoires entre villes et campagnes dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'histoire contemporaine des flux entre milieu urbain et milieu rural demeure largement incertaine. Les cas ivoirien et burkinabè montrent que, même dans des contextes où de nombreuses enquêtes ont été réalisées depuis les années 1970, les tendances migratoires internes sont largement méconnues. On propose dans cet article une méthode qui permet de construire une histoire des échanges villes-campagnes à partir de données rétrospectives d'enquêtes nationales récentes sur les migrations. Sa mise en œuvre dans les deux pays étudiés permet de montrer que l'émigration rurale interne tend désormais à stagner, voire à reculer, tandis que l'émigration urbaine interne progresse. Les tendances sont si marquées en Côte-d'Ivoire que le pays est engagé dans un processus de désurbanisation. On propose en fin d'article quelques éléments d'interprétation sur les tendances dégagées, à la fois en termes de représentations communes des migrations, d'explications et de recompositions sociospatiales résultantes.

English abstract, p. 199.

Depuis les années 1950, l'Afrique a connu une croissance urbaine sans précédent sur le continent et sans équivalent dans les autres régions du monde. Mais depuis le milieu des années 1980, les rythmes d'urbanisation ont singulièrement ralenti en Afrique de l'Ouest, notamment du fait d'une moindre contribution des migrations à la croissance urbaine (Bocquier et Traoré, 2000). Dans ce contexte, la Côte-d'Ivoire apparaît comme un cas exceptionnel : des huit pays du REMUAO (Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest), c'est le seul dans lequel, entre 1988 et 1992, les échanges migratoires villes-campagnes étaient favorables à ces dernières. Cas surprenant, mais dont la réalité ne fait aucun doute puisque

* INED (cris.beauchemin@ined.fr).

toutes les dernières sources démographiques convergent sur ce point (Beauchemin, 2002). En fait, plus qu'une exception, il se pourrait que le cas ivoirien soit un révélateur d'une mutation générale des tendances migratoires en Afrique de l'Ouest. Sans pouvoir vérifier cette hypothèse à l'échelle de la sous-région, on propose ici de mettre en perspective le cas ivoirien en comparant l'évolution de ses tendances migratoires à celles du Burkina Faso. On espère ainsi renouveler la perception des tendances migratoires internes en montrant que «l'exode rural» (qu'on préférera appeler *émigration rurale* dans ce texte pour désigner les migrations des campagnes vers les villes, à l'exclusion des autres flux au départ des villages tels que l'émigration internationale ou la migration interrurale) tend à décliner, tandis que l'*émigration urbaine* (migration des villes vers les campagnes, à l'exclusion des autres flux au départ des villes) s'amplifie. À cette fin, on propose de réexaminer, dans les deux pays, l'histoire des migrations villes-campagnes depuis les années 1960-1970. La première partie de cette contribution consiste ainsi en une relecture des résultats des différentes sources démographiques disponibles, dont il ressort de grandes tendances, mais surtout une difficulté méthodologique fondamentale : l'incomparabilité des différentes sources du fait de la variation des définitions de la migration et de la ville. La deuxième partie propose une alternative à la discontinuité des anciennes sources à travers la reconstruction *a posteriori* des échanges migratoires à partir de données rétrospectives. Enfin, la dernière partie est consacrée à l'interprétation des tendances migratoires dégagées, à la fois en termes de représentations, d'explications et de recompositions sociospatiales résultantes. On y montre comment les migrations relèvent d'une pratique de crise, parce qu'elles offrent une stratégie de survie aux ménages mais aussi parce qu'elles sont génératrices de tensions sociales.

MIGRATIONS ET URBANISATION : LA NÉCESSITÉ DE DÉPASSER LA DISCONTINUITÉ DES MESURES

Recourir aux rapports d'analyse des anciennes sources démographiques permet, en première approche, d'esquisser l'évolution des tendances migratoires qui lient les milieux urbain et rural. En l'occurrence, Burkina Faso et Côte-d'Ivoire offrent de multiples sources d'informations sur les changements de résidence des individus : trois générations de recensements (1975, 1988, 1998 en Côte-d'Ivoire; 1975, 1985, 1996 au Burkina Faso)

et plusieurs enquêtes spécifiquement consacrées aux migrations¹. En dépit du nombre relativement élevé de sources sur les migrations, on dispose d'un nombre limité d'analyses sur les échanges villes-campagnes, les migrations internationales et interrurales ayant attiré la plus grande attention des chercheurs du fait de leur importance relative. L'étude rétrospective des échanges entre milieux urbain et rural butte sur un autre obstacle : la discontinuité des données. Les résultats des différentes collectes sont en effet peu comparables, pour au moins trois raisons² : 1) les populations étudiées diffèrent d'une source à l'autre, 2) les méthodes de mesure des migrations sont très variables, 3) les définitions de la migration et du milieu urbain sont fluctuantes. Les limites à la construction d'une histoire des échanges villes-campagnes à partir des anciens résultats étant fixées, il n'en reste pas moins que ces données offrent des indices épars sur l'évolution des migrations internes.

Ce que l'on sait des migrations villes-campagnes au Burkina Faso

Dans le Burkina Faso des années 1970 (alors Haute-Volta), les différentes sources font état d'une émigration rurale plutôt limitée : «le nombre des immigrés urbains, 135 212 personnes, représente un tiers du nombre des émigrés vers l'étranger (334 715 personnes). L'exode rural vers les villes reste pour l'instant à un niveau très modéré» (INSD, 1978). Certaines villes (celles du pays Mossi à l'exception de Ouagadougou) enregistrent même un déficit migratoire (Cordell et al., 1996). Pour autant, dans l'ensemble, les flux entre villes et campagnes sont à cette époque incontestablement en faveur des premières : entre 1969 et 1973, l'émigration rurale représente 6% de tous les flux masculins (internes et internationaux) contre 3,7% pour l'émigration urbaine, les flux interruraux et interurbains absorbant respectivement 2,8% et 2,6% des flux (Cordell et al., 1996).

Le recensement de 1985 introduit une rupture : les provinces des deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, auraient enregistré un solde migratoire négatif dans l'année précédant le recensement. *A priori* surprenant, ce résultat est attribué, d'une part, à la décentralisation, qui a conduit à la dispersion de plusieurs milliers d'agents de l'État, et, d'autre part, au faible développement des activités productives de ces villes (INSD, 1989; Ouedraogo, 1993). Tout en remettant également en cause le tableau d'un dynamisme migratoire généralisé

du milieu urbain, les résultats de l'EMUBF (1992) dressent un tableau différent, mais également surprenant : les deux grandes villes auraient eu un solde positif entre 1988 et 1992, tandis que les villes secondaires auraient perdu de la population dans leurs échanges avec le milieu rural. Ces résultats sont confortés par ceux de l'enquête démographique de 1991, qui indiquaient que Ouagadougou avait notablement crû depuis le recensement de 1985 tandis que le milieu urbain de plusieurs provinces du pays aurait décliné dans le même temps. Cependant, les résultats de ces deux collectes pourraient résulter d'effets d'échantillonnage (Antoine et al., 1997; INSD, 1994). Ils sont d'ailleurs partiellement contredits par le recensement de 1996, qui a mis en évidence la très forte croissance des villes secondaires du pays (INSD, 2000). Au total, le paysage migratoire des années 1980-1990 est pour le moins confus; il en ressort néanmoins l'idée que le milieu urbain n'est plus aussi attractif qu'il a pu l'être.

Ce que l'on sait des migrations villes-campagnes en Côte-d'Ivoire

En Côte-d'Ivoire, comme au Burkina Faso, les résultats des premières collectes démographiques font état d'un « exode rural plutôt modéré » (Roussel, 1967). Par la suite, l'une des analyses de l'EPR a montré que les migrations internes demeuraient favorables au milieu urbain dans l'ensemble du pays entre 1978 et 1979 (Dureau, 1987). Mais une autre analyse de cette enquête, utilisant une mesure différente des migrations internes (comparaison des lieux de résidence de 1975 et 1978), a mis en évidence que seuls Abidjan et le milieu rural forestier enregistraient un solde positif, les autres villes présentant un déficit migratoire (Direction de la statistique et al., 1982). Dans le même temps, à la fin des années 1970, une enquête a permis d'estimer que les migrants revenus dans les villages représentaient entre un quart et un tiers des migrants partis en migration, selon les régions (Duchemin et al., 1979).

Le recensement de 1988 renouvelle plus nettement la perception des échanges villes-campagnes dans le pays : 1) le rapport du recensement signale explicitement qu'Abidjan a connu un bilan migratoire négatif vis-à-vis de l'intérieur du pays entre mai 1987 et mai 1988 (Zanou, 1992); 2) pour la même période, les résultats du rapport permettent de montrer que le milieu urbain était déficitaire dans ses échanges avec les campagnes (Beauchemin, 2002). Ces résultats ont été confirmés par les pre-

mières analyses de l'EIMU (INS et al., 1994), d'après lesquelles, entre 1988 et 1992, 1) Abidjan a enregistré un taux de croissance migratoire nul si on inclut les migrations internationales, et un taux négatif si on les exclut, et 2) l'ensemble du milieu urbain a connu une balance migratoire négative, que l'on inclue ou non les échanges internationaux. Enfin, le recensement de 1998 fait implicitement état d'un mouvement de désurbanisation en Côte-d'Ivoire, puisque la population des plus grosses localités (plus de 5000 habitants) a diminué entre 1988 et 1998 (Zanou, 2001).

En définitive, au Burkina Faso comme en Côte-d'Ivoire, il semble que les échanges migratoires entre villes et campagnes n'ont jamais été marqués par une très forte émigration rurale. Il semble même qu'un renversement de tendance se dessine depuis le milieu des années 1980, les villes (ou certaines villes) devenant déficitaires dans la balance des échanges migratoires internes. En tout état de cause, ces résultats nuancent l'image habituelle d'un puissant « exode rural » qui alimenterait une croissance urbaine excessivement rapide. Il n'en reste pas moins que cette première approche de l'histoire des migrations internes en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso repose sur des sources dont la plupart ne sont pas comparables entre elles et qui sont parfois contradictoires. Il reste donc à mettre en œuvre une méthode alternative d'analyse des tendances migratoires.

Une méthode alternative d'analyse rétrospective des flux entre villes et campagnes

Pour construire une histoire des migrations entre villes et campagnes, le recours aux anciens résultats se révèle insuffisant du fait de la discontinuité des données. Une alternative possible est de recourir, dans chaque pays, à une source unique comportant des informations rétrospectives. Précisément, ces dernières années, le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire ont tous deux fait l'objet d'enquêtes nationales sur les migrations reposant sur la méthode biographique, c'est-à-dire donnant à voir les cheminements des individus migrants depuis leur enfance. Au Burkina Faso, l'EMIUB (Enquête nationale « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement », 2000)³ a ainsi permis de recueillir 8600 biographies auprès d'hommes et de femmes, migrants ou non, nés entre 1936 et 1985 (Poirier et al., 2001). Plus extensive, l'EIMU (enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, 1993)⁴ a porté, quant à elle, sur un échantillon de 60 000 individus parmi lesquels 18 000 biographies migra-

toires ont été recueillies auprès d'hommes et de femmes âgés de plus de 6 ans au moment de l'enquête (INS et al., 1994). Les deux enquêtes reposent sur des échantillons stratifiés représentatifs de la population nationale.

Le recours à des données biographiques à des fins d'analyse rétrospective soulève un problème spécifique de représentativité puisque seuls les individus survivants (c'est-à-dire ni décédés ni émigrés) sont enquêtés. Deux précautions s'imposent alors. D'une part, il est essentiel de contrôler l'âge des individus quand on remonte dans le temps. D'autre part, on doit admettre l'hypothèse d'homogénéité selon laquelle les absents n'ont pas eu un comportement différent des individus effectivement enquêtés. Cette hypothèse, classique en matière d'analyse biographique, est très probable pour les individus décédés et semble acceptable pour les émigrés (qui sont, en fait, largement représentés par les migrants internationaux de retour).

Au-delà de ces limites, le grand avantage du recours aux sources rétrospectives est de rendre les comparaisons temporelles et spatiales possibles dès lors que l'on applique à toutes les périodes et aux deux pays des définitions constantes de la migration et de la ville. En l'occurrence, on parlera ici de *migration* pour désigner un changement de résidence impliquant le passage d'une frontière administrative de deuxième niveau (sous-préfecture en Côte-d'Ivoire et département au Burkina Faso) pour une durée d'au moins 6 mois⁵. Et le *milieu urbain* sera défini, dans les deux pays, comme l'ensemble des localités qui, à tout moment, comptent plus de 10 000 habitants⁶.

Tenant compte de ces définitions de la migration et de la ville, on a construit, pour chaque pays, deux fichiers longitudinaux. Dans chacun d'eux, tout individu enquêté est suivi de son 6^e anniversaire à la date de troncature⁷ : l'un, destiné à l'étude de l'émigration urbaine, comporte tous les épisodes résidentiels urbains; l'autre, destiné à l'étude de l'émigration rurale, comporte tous les épisodes ruraux. Partant de ces fichiers, on a réalisé une étude rétrospective des échanges villes-campagnes à l'intérieur des deux pays sur une période de 30 ans précédant chacune des enquêtes (1960-1989 en Côte-d'Ivoire, 1970-1999 au Burkina Faso). Nos résultats sont donc strictement limités aux migrations internes. Il eût été préférable d'introduire les migrations transfrontalières dans les analyses, d'autant que les deux pays étudiés sont connus pour l'intensité de leurs échanges (Cordell et al., 1996). Les données manquent malheureusement pour accomplir un tel exercice. Cependant, si cela avait été pos-

sible, nos conclusions sur les tendances migratoires entre villes et campagnes ne seraient sans doute pas fondamentalement différentes car les migrations entre Côte-d'Ivoire et Burkina Faso sont essentiellement de type rural-rural (Cordell et al., 1996).

Deux méthodes de reconstitution des tendances migratoires ont été utilisées. D'une part, on a calculé des taux annuels d'émigration rurale (pour chaque période, nombre de migrations des villages vers les villes, rapporté aux années vécues en milieu rural par les individus de l'échantillon) et d'émigration urbaine (nombre de migrations des villes vers les villages, rapporté aux années vécues en milieu urbain) par période décennale et par classe d'âge⁸. D'autre part, pour produire une vision plus synthétique des tendances migratoires, on a cherché l'effet de la période sur le risque de migrer en contrôlant l'âge dans des modèles d'analyse biographique en temps discret⁹. Enfin, pour rendre compte de l'évolution de la balance et de l'intensité des échanges entre les deux milieux pour toutes les classes d'âge, on a calculé les taux nets de migration du milieu urbain (solde migratoire du milieu urbain rapporté aux années vécues dans ce milieu) ainsi que les indices d'intensité migratoire (nombre total de migrations entre villes et campagnes, quel que soit le sens, rapporté aux années vécues dans l'ensemble du pays)¹⁰.

TRENTE ANS DE MIGRATIONS EN CÔTE-D'IVOIRE (1960-1989) ET AU BURKINA FASO (1970-1999)

La relecture des anciens résultats d'enquêtes démographiques a esquissé un schéma des tendances migratoires villes-campagnes mettant a priori en évidence deux faits importants communs au Burkina Faso et à la Côte-d'Ivoire : 1) l'émigration rurale aurait toujours été plutôt modérée et 2) l'émigration urbaine aurait pris de l'ampleur dans les années 1980. Fondées sur des mesures discontinues, ces deux observations appellent une confrontation avec des résultats reposant, au contraire, sur le principe de la continuité des mesures et des définitions.

L'émigration rurale entre stagnation et régression

L'analyse rétrospective de l'émigration rurale montre qu'il n'y a pas eu d'expansion continue de « l'exode rural » au fil des trente années précédant les collectes de l'EMIUB et de l'EIMU. Le schéma général qui ressort du modèle en temps discret est plu-

tôt le suivant (figures 4 et 8) : 1) une période de progression de l'émigration rurale jusqu'au milieu des années 1980 au Burkina Faso et des années 1970 en Côte-d'Ivoire; 2) une phase de stagnation depuis la deuxième moitié des années 1980 au Burkina Faso et entre les périodes 1970-1974 et 1980-1984 en Côte-d'Ivoire; et 3) enfin, une phase de régression qui concerne seulement la Côte-d'Ivoire depuis le milieu des années 1980.

L'examen des taux d'émigration rurale confirme ces récentes tendances migratoires. En Côte-d'Ivoire, la régression est nette : quel que soit l'âge, les chances de quitter le milieu rural pour partir en ville sont toujours plus faibles dans les années 1980 que dans les années 1970 (figure 1) et à quelques exceptions près, cette tendance vaut pour les deux sexes (figures 2 et 3). Au Burkina Faso, le tableau est plus complexe : les taux des plus de 40 ans et des moins de 15 ans ont régressé au fil des deux dernières décennies; en revanche, au fil des trente ans précédant l'EMIUB, les taux ont régulièrement progressé pour toutes les classes d'âge comprises entre 15 et 39 ans (figure 5).

Au total, les périodes récentes sont plutôt marquées par une perte de vitesse de l'émigration rurale, tant au Burkina Faso qu'en Côte-d'Ivoire. Ce mouvement est cependant beaucoup plus marqué en Côte-d'Ivoire, où les campagnes semblent de moins en moins répulsives. En dépit de cette évolution, le milieu rural ivoirien semble nettement plus répulsif que celui du Burkina Faso : les chances d'émigrer vers une ville pour un villageois burkinabè sont en effet toujours très inférieures à celle d'un Ivoirien (les taux d'émigration rurale du Burkina sont — sauf rares exceptions — toujours inférieurs aux taux ivoiriens : figures 1 et 5). Deux faits pourraient expliquer ce résultat. Premièrement, au Burkina Faso, les migrations au départ des villages sont en grande partie orientées vers l'étranger; or les mouvements internationaux ne sont pas pris en compte ici. Deuxièmement, la Côte-d'Ivoire compte beaucoup plus de villes que le Burkina Faso; les chances de se déplacer vers un tel établissement y sont donc logiquement plus élevées. Il reste cependant, entre les deux pays, des points communs dans la structure de l'émigration rurale.

Point commun, d'abord, au regard des distinctions de genre. Quelle que soit la période considérée, les hommes ont toujours des chances plus élevées de quitter le milieu rural que les femmes. Cependant, l'évolution des taux de migration indique que les hommes et les femmes suivent des tendances contrastées. Le fait est particulièrement marqué en Côte-d'Ivoire : chez les

hommes, les taux atteints dans les années 1980 n'ont jamais été si faibles (figure 2); au contraire, depuis trois décennies, les chances de migrer des femmes ont régulièrement augmenté dans toutes les classes d'âge (figure 3). Cette progression des migrations féminines soulève plusieurs hypothèses d'explication. Premièrement, elle pourrait être liée aux progrès de la scolarisation : ceux-ci favorisent le départ des jeunes filles qui partent pour l'école (de fait, c'est pour les moins de 20 ans que les taux augmentent le plus), mais aussi le départ des jeunes femmes instruites, qui ne trouvent pas ou guère de débouchés en milieu rural. L'école favoriserait ainsi l'émergence de migrations féminines « indépendantes » ou « autonomes » vers les villes (Findley, 1997; Gugler et Ludwar-Ene, 1995). Deuxièmement, elle pourrait être liée à la « féminisation de la pauvreté », qui, en Afrique de l'Ouest, pousserait les femmes à quitter le milieu rural (Adepoju, 2000). Enfin, mais l'argument fait encore débat (Lejeune et Piché, 2005), quel que soit le motif de départ des femmes, celui-ci serait socialement de mieux en mieux admis dans un contexte d'assouplissement du contrôle exercé par les aînés.

Points communs, ensuite, au regard des distinctions d'âge. Au fil des décennies, le profil de l'émigration rurale est resté très stable : en Côte-d'Ivoire comme au Burkina Faso, elle demeure surtout une affaire de jeunes gens (15-34 ans) même si les taux maxima semblent se décaler progressivement vers des âges plus élevés chez les hommes burkinabè (figure 6). Les enfants (6-14 ans) se distinguent dans ce tableau : leurs taux d'émigration rurale sont en régression dans les deux pays au cours de la dernière décennie observée. Puisque les migrations enfantines sont largement liées à la scolarisation, deux explications complémentaires sont envisageables. D'une part, la régression des migrations pourrait résulter de la progression de l'équipement scolaire en milieu rural, qui rend les migrations scolaires de moins en moins nécessaires. D'autre part, la moindre migration des enfants pourrait être le résultat d'un désinvestissement scolaire dont témoigne la régression des taux de scolarisation de presque tous les pays d'Afrique subsaharienne depuis le début des années 1980 (Lloyd et Hewett, 2003). La moindre régression des taux féminins (figures 3 et 7) pourrait s'expliquer par le fait que les migrations des filles sont moins motivées par l'école que par l'exercice d'activités domestiques au service des ménages urbains (Kaboré et al., 1999). Dans tous les cas, les dernières décennies ont égalisé les taux, autrefois différents, des enfants des deux sexes.

Côte-d'Ivoire, émigration rurale (19*6*0-19*8*9)

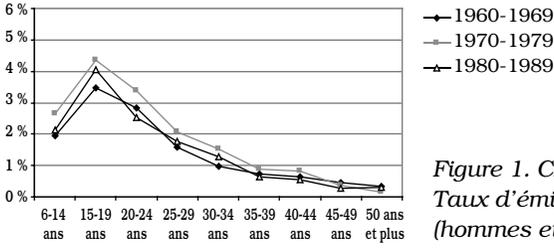


Figure 1. CI.
Taux d'émigration rurale
(hommes et femmes)

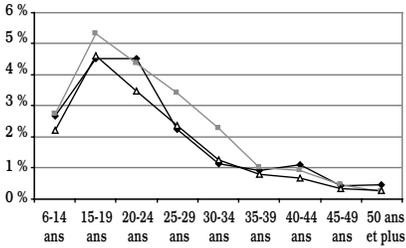


Figure 2. CI.
Taux d'émigration rurale
(hommes)

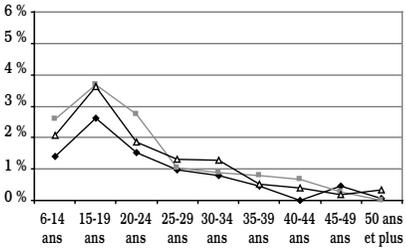


Figure 3. CI.
Taux d'émigration rurale
(femmes)

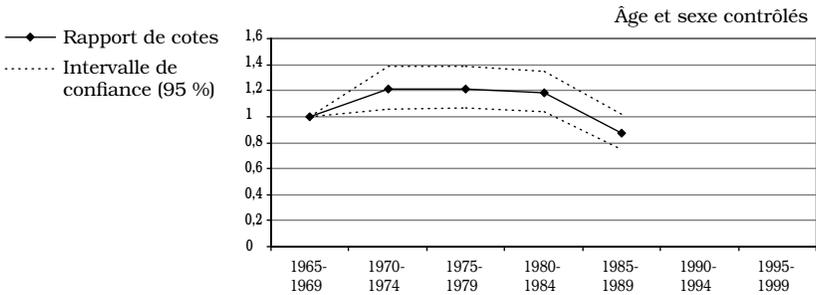


Figure 4. CI. Risque d'émigration rurale

Burkina Faso, émigration rurale (19*7*0-19*9*9)

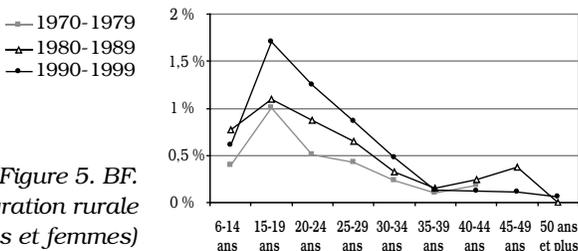


Figure 5. BF. Taux d'émigration rurale (hommes et femmes)

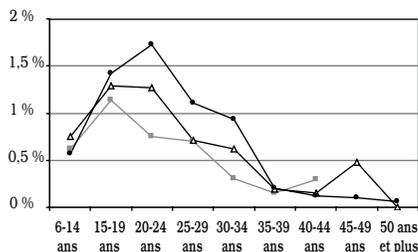


Figure 6. BF. Taux d'émigration rurale (hommes)

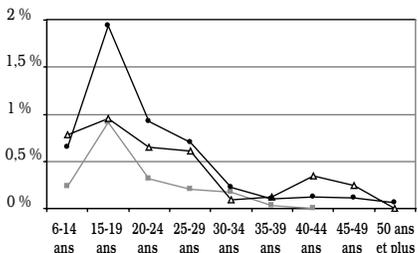


Figure 7. BF. Taux d'émigration rurale (femmes)

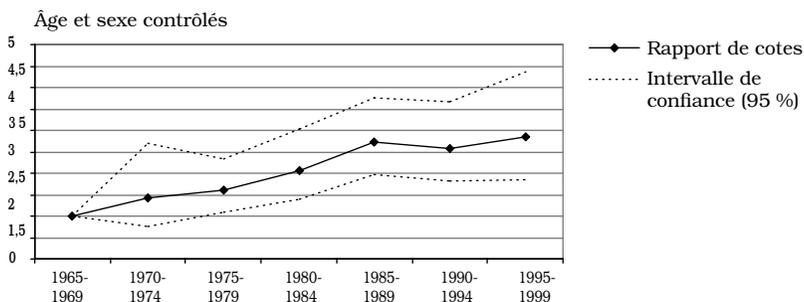


Figure 8. BF. Risque d'émigration rurale

L'émigration urbaine en progrès

Quelles que soient les nuances observables selon le sexe et l'âge, l'évolution de l'émigration rurale tend à remettre en cause la représentation classique d'un puissant « exode rural » qui, sans fléchir, conduirait massivement et définitivement les individus des campagnes vers les villes. L'évolution de l'émigration urbaine participe également de cette remise en cause : en effet, la probabilité de migrer de l'urbain vers le rural a globalement progressé pendant 30 ans en Côte-d'Ivoire (1960-1989, figures 9 et 12) et pendant 20 ans au Burkina Faso (1970-1989, figures 13 et 16). Les années 1990 seraient cependant marquées par un recul de l'émigration urbaine au Burkina Faso. Pour cette période, les données biographiques ne sont pas disponibles en Côte-d'Ivoire, mais les résultats du recensement de 1998 indiquent plutôt la poursuite du mouvement d'émigration urbaine (Zanou, 2001).

En dépit de cette divergence de fin de période, dans le détail des âges, on observe dans les deux pays une longue mutation du profil de l'émigration urbaine qui consiste en un rajeunissement de l'émigration urbaine. Les chances de quitter le milieu urbain, d'abord maximales pour les vieux, conformément à l'image classique du migrant de retour retraité, augmentent au fil du temps pour les plus jeunes au point que ceux-ci ont, en fin de période, les plus forts taux d'émigration urbaine. Ce rajeunissement général de l'émigration urbaine a particulièrement mis en avant les jeunes adultes (20-35 ans) dans les années 1980 (figures 9 et 13), mais aussi les enfants et adolescents (moins de 20 ans). En Côte-d'Ivoire, leurs taux des années 1980, qui demeurent les plus faibles, sont néanmoins parmi ceux qui ont le plus progressé en 30 ans. Et au Burkina Faso, ce sont eux qui ont les plus grandes chances de quitter la ville dans les années 1990 (figure 13). De nouveau, l'évolution de l'offre scolaire explique en partie ce résultat : la surcharge des classes urbaines et le développement des classes rurales pourrait favoriser une migration scolaire à destination du milieu rural, d'autant plus que les ménages urbains doivent conjointement faire face à la régression de leurs revenus et à l'accroissement des coûts de scolarisation. On assisterait ainsi à l'inversion des circuits de confiage des enfants : les ménages urbains, pour réduire leurs charges commensales, renvoient dans les villages les enfants que des parents ruraux leur avaient confiés, voire leurs propres enfants (Baux et al., 2002; Guillaume et al., 1997). En dépit de la progression de l'offre scolaire rurale, ce mouvement vers les campagnes concerne probablement davantage des enfants non scolarisés ou en

voie de déscolarisation. C'est ce qui pourrait expliquer les chances de migrer toujours plus fortes des filles par rapport aux garçons (figures 11 et 15) puisque celles-ci font l'objet d'un moindre investissement scolaire (Kaboré et al., 1999).

Balance et intensité des échanges villes-campagnes

Les tendances observées en matière d'émigration rurale (régression ou stagnation) aussi bien qu'en matière d'émigration urbaine (progression, au moins jusqu'aux années 1980) conduisent à penser que les migrations villes-campagnes jouent un rôle de plus en plus faible dans la progression de l'urbanisation. L'évolution des taux nets de migration du milieu urbain confirme clairement cette hypothèse : toutes classes d'âge confondues et quel que soit le sexe, les taux régressent nettement dans les deux pays, indiquant que le bilan migratoire interne du milieu urbain joue un rôle de plus en plus atténué dans la croissance des villes. En effet, en fin de période et sauf pour les plus jeunes, la balance des échanges villes-campagnes constitue un apport quasi nul aux villes du Burkina (figure 19); elle est même défavorable au milieu urbain en Côte-d'Ivoire (figure 17).

Cette régression des taux nets de migration du milieu urbain résulte de la diffusion progressive dans presque toutes les classes d'âge de comportements migratoires qui, auparavant, concernaient seulement les individus les plus âgés. Le cas ivoirien est à cet égard illustratif : au cours des années 1960, le taux du milieu urbain était négatif seulement pour les plus de 40 ans; dans les années 1970, il le devient pour les plus de 30 ans; enfin, dans les années 1980, seuls les moins de 20 ans conservent un taux positif. De la même façon, au Burkina Faso, seuls les 15-19 ans continuent à alimenter nettement la croissance urbaine en fin d'observation. En fait, dans les deux pays, l'évolution générale va dans le sens d'une indifférenciation des taux selon l'âge : très marqués dans la première décennie, les écarts s'amenuisent progressivement (les courbes s'aplatissent sur les figures 17 et 19).

S'il est vrai que les migrations internes contribuent de moins en moins à la croissance urbaine, elles continuent toutefois à jouer un rôle important dans les dynamiques de peuplement : dans les deux pays, les indices d'intensité migratoire n'ont cessé de progresser en trente ans (figures 18 et 20)¹¹. Ainsi, la plus faible croissance migratoire du milieu urbain ne doit pas être interprétée en termes de stabilisation des populations, au con-

Côte-d'Ivoire, émigration urbaine (19*6*0-19*8*9)

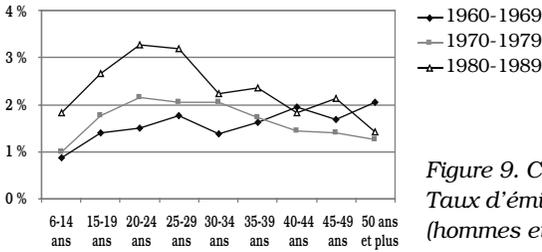


Figure 9. CI.
Taux d'émigration urbaine
(hommes et femmes)

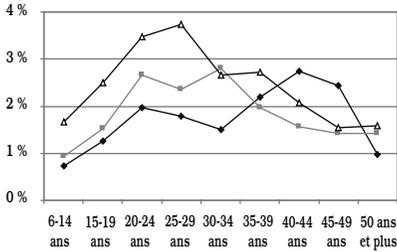


Figure 10. CI.
Taux d'émigration urbaine
(hommes)

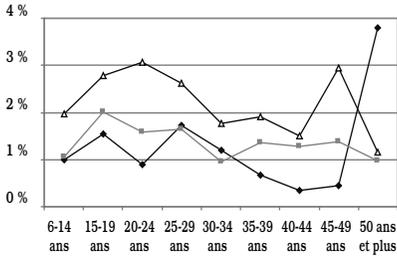


Figure 11. CI.
Taux d'émigration urbaine
(femmes)

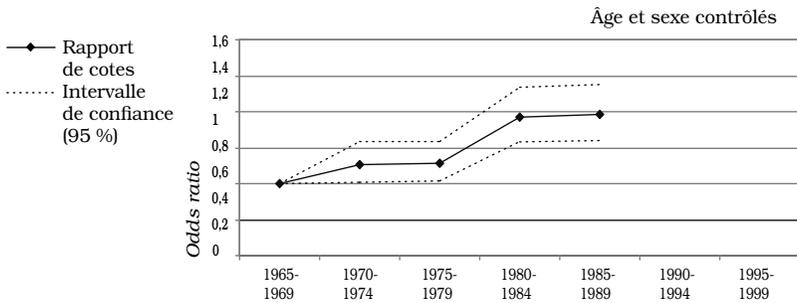


Figure 12. CI. Risque d'émigration urbaine

Burkina Faso, émigration urbaine (19*7*0-19*9*9)

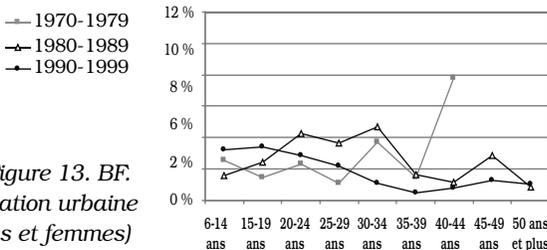


Figure 13. BF. Taux d'émigration urbaine (hommes et femmes)

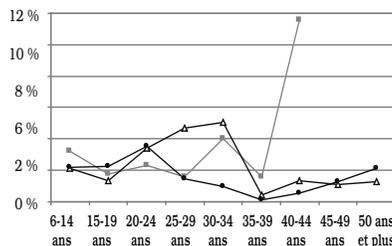


Figure 14. BF. Taux d'émigration urbaine (hommes)

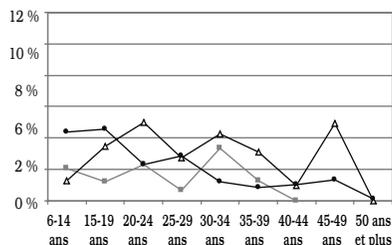


Figure 15. BF. Taux d'émigration urbaine (femmes)

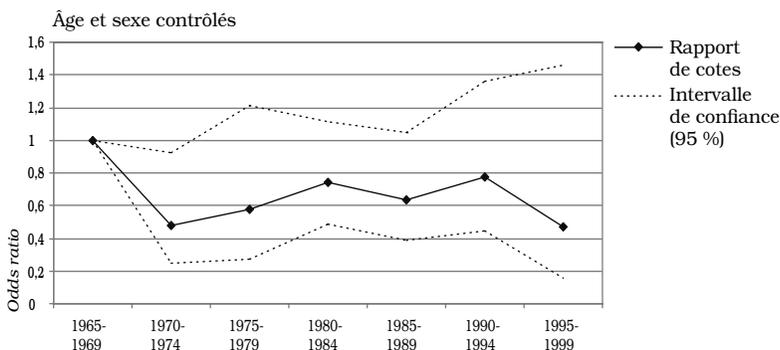


Figure 16. BF. Risque d'émigration urbaine

Côte-d'Ivoire

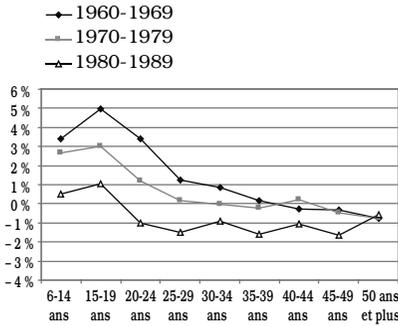


Figure 17. CI. Taux net de migration du milieu urbain (hommes et femmes)

Burkina Faso

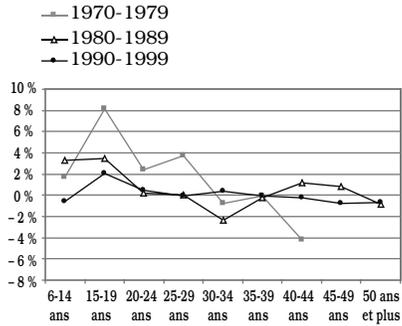


Figure 19. BF. Taux net de migration du milieu urbain (hommes et femmes)

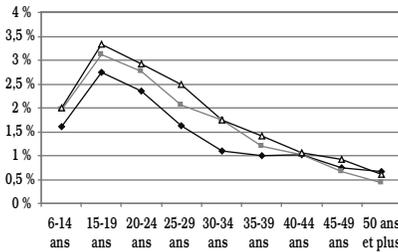


Figure 18. CI. Indice d'intensité migratoire (hommes et femmes)

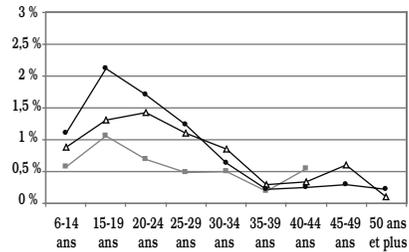


Figure 20. BF. Indice d'intensité migratoire (hommes et femmes)

traire. Toutes les populations ne gagnent cependant pas également en mobilité. Premièrement, l'intensité migratoire progresse bien davantage chez les femmes que chez les hommes, de sorte que celles-ci atteignent des niveaux semblables aux niveaux masculins en fin de période d'analyse. Deuxièmement, l'intensité migratoire progresse inégalement selon l'âge : les jeunes ont toujours été les plus mobiles (les 15-24 ans, en particulier) et ils le sont de plus en plus. En Côte-d'Ivoire comme au Burkina Faso, l'intensification des échanges gagne des populations de plus en plus jeunes : les gains de mobilité étaient réservés aux moins de 40 ans dans le premier inter-période, puis seulement aux moins de 30 ans dans le second inter-période. La progression de l'indice d'intensité migratoire peut recouvrir deux faits distincts : premièrement, il se peut qu'il y ait une proportion croissante de jeunes engagés dans des migrations entre villes et campagnes (peut-être au détriment des flux internationaux au

Burkina Faso); deuxièmement, sans qu'il y ait nécessairement plus d'effectifs de migrants, il se peut aussi que les jeunes soient engagés dans un système de va-et-vient entre villes et campagnes parce qu'ils n'arrivent à s'insérer dans aucun des deux milieux. Des observations réalisées sur le terrain ivoirien soutiennent cette dernière hypothèse (Faussey-Domalain et Vimard, 1991). L'intensification des échanges migratoires entre villes et campagnes chez les jeunes pourrait alors être un indice de précarité, ceux-ci vivant peut-être plus durement la crise que des individus plus âgés installés dans des situations plus stables (Antoine et al., 1995).

En définitive, l'analyse rétrospective des échanges entre milieux urbain et rural concorde avec les résultats de travaux antérieurs (voir plus haut). Quelle que soit la méthode utilisée pour construire une histoire des migrations internes, les tendances récentes vont, au Burkina Faso comme en Côte-d'Ivoire, dans le sens d'une réduction des contributions migratoires à la croissance urbaine, à la fois par réduction ou stagnation de l'émigration rurale et par expansion, plus ou moins durable, de l'émigration urbaine. Ainsi, la comparaison menée dans cette étude permet de montrer que l'inversion ivoirienne des flux villes-campagnes, qui apparaît comme une exception lorsque l'on considère la seule période 1988-1992 (Bocquier et al., 2000), s'inscrit dans une tendance plus générale d'émergence de l'émigration urbaine et de tassement de l'émigration rurale.

Comment expliquer, cependant, qu'une inversion se soit produite dans ce pays, mais non au Burkina Faso? Peut-être est-ce dû, pour une part, au caractère plus urbanisé de la Côte-d'Ivoire : le nombre de candidats au départ dans les villes y est logiquement plus élevé. Peut-être est-ce dû également au caractère plus attractif des campagnes ivoiriennes, mieux équipées (accessibilité, services scolaires et sanitaires, etc.), offrant de meilleures opportunités économiques (dans le sud forestier en particulier, grâce aux cultures d'exportation) et bénéficiant depuis l'indépendance d'une intense publicité officielle (Touré, 1982). Enfin, peut-être est-ce dû aux spécificités des contextes économiques, la Côte-d'Ivoire connaissant depuis la fin des années 1970 une remise en cause brutale de son modèle de développement et une conjoncture récessive spécialement marquée (c'est le pays d'Afrique qui a connu la plus forte baisse du PNB par habitant dans les années 1980, voir Simon, 1997). En fin de compte, il demeure une question : l'inversion des flux observée en Côte-d'Ivoire relève-t-elle d'un processus conjoncturel ou structurel?

ESSAIS D'INTERPRÉTATION SUR LES REPRÉSENTATIONS, LES CAUSES ET LES CONSÉQUENCES DES MIGRATIONS INTERNES

L'observation des tendances migratoires internes récentes suscite un certain nombre de questions. En matière de représentations, on peut s'interroger sur la relative invisibilité médiatique ou politique des tendances migratoires qui tendent à réduire l'influence des migrations sur la croissance urbaine, alors même que les sources démographiques témoignent de leur évolution depuis les années 1960-1970. La question causale s'impose par ailleurs : à quoi peut-on attribuer l'émergence de l'émigration urbaine et le repli de l'émigration rurale ? Enfin, quels sont les effets de ce renouveau : le moindre nombre de départs et le plus grand nombre d'arrivées dans les villages sont-ils favorables au développement du milieu rural ?

La mise en question du modèle de « l'exode rural »

Les migrations entre villes et campagnes posent un problème de représentation : alors que les échanges se font dans les deux sens, l'émigration rurale occupe une place prépondérante — sinon exclusive — dans les esprits, au point que lorsque le bilan migratoire des villes devient négatif, le résultat est difficilement admis, si toutefois il ne passe pas inaperçu. L'emploi si commun de l'expression « exode rural » en témoigne d'ailleurs, elle qui suggère que les campagnes se vident irrémédiablement de leur population, comme si le mouvement inverse ne pouvait se produire. En fait, l'image de « l'exode rural » est si forte qu'elle monopolise les esprits et les études, au point d'éclipser les résultats qui montrent que l'émigration rurale décline ou que l'émigration urbaine progresse. Plusieurs « migratologues » ont fait ce constat. Michael Lipton (1988) évoque une fascination générale : « Les migrations rurales-urbaines fascinent non seulement les politiciens et les fonctionnaires, mais aussi les économistes et autres spécialistes des sciences sociales ». Richard Bilborrow (1998) dénonce, quant à lui, une sorte de myopie : « on distingue quatre types de migrations internes : campagne-ville, rurale interne, urbaine interne et ville-campagne, mais décideurs et chercheurs se sont intéressés presque exclusivement à la migration de la campagne à la ville. Chez les premiers, cela témoigne d'une grave myopie ».

Le cas ivoirien est à ce titre exemplaire. Dans ce pays, l'inversion des flux villes-campagnes est statistiquement détectable au moins depuis 1988, mais elle est passée inaperçue à plusieurs

reprises : en 1988, les données du rapport d'analyse du recensement permettaient de montrer le déficit migratoire des villes, mais le résultat lui-même n'a pas été signalé dans le rapport (Zanou, 1992); une décennie plus tard, les données du rapport du recensement de 1998 montraient que la population des plus grosses localités (plus de 5000 habitants) avait diminué depuis 1988, mais le texte du rapport, s'appuyant sur la définition officielle (mais fluctuante) du milieu urbain, fait état d'un mouvement continu d'urbanisation (Zanou, 2001). Ces deux rapports ont toutefois signalé qu'Abidjan avait un bilan migratoire interne négatif. Au total, il n'en reste pas moins que l'inversion des flux villes-campagnes passe inaperçue dans les discours officiels. Le cas ivoirien n'est pas isolé, la difficulté à reconnaître l'émergence de l'émigration urbaine ou le ralentissement de l'émigration rurale s'observe aussi dans d'autres contextes, y compris dans les pays industrialisés (Zelinski, 1979). Dans ces conditions, plus qu'une simple catégorie descriptive, « l'exode rural » apparaît comme un modèle qui façonne les représentations des flux. Comment expliquer la force de ce modèle ?

Un premier élément d'explication de la survalorisation de « l'exode rural » et de l'effacement des autres courants migratoires réside sans doute dans la visibilité des flux : un mouvement concentré vers quelques villes est plus perceptible qu'un mouvement dispersé vers de multiples localités rurales. L'inégale visibilité des flux favorise ainsi une perception faussée du paysage migratoire que ne corrigent pas toujours les mesures statistiques dans la mesure où la migration est un phénomène démographique difficile à saisir. Certaines méthodes d'estimation des flux tendent à sous-estimer l'émigration urbaine : ainsi, les migrations « durée de vie » (qui comparent les lieux de résidence au moment de la collecte et au moment de la naissance) assimilent les migrants de retour à des non-migrants. En outre se pose le problème de la définition du milieu urbain, dont les fluctuations conduisent parfois à une représentation biaisée des dynamiques de peuplement (voir le cas ivoirien, ci-dessus). Enfin, dans le contexte des pays africains, où les statistiques nationales font parfois défaut, la représentation des dynamiques urbaines repose souvent sur des projections qui, par leur nature même, ignorent les changements de tendance (Cohen, 2004; Potts, 1995).

L'inégal traitement des courants migratoires pourrait aussi trouver une partie de ses fondements dans le champ politique. Premièrement, la survalorisation de « l'exode rural » dans les discours pourrait s'interpréter comme une manière, pour les élites

politiques au pouvoir, de justifier le « biais urbain », c'est-à-dire le surinvestissement dont les villes feraient l'objet aux dépens du milieu rural (Lipton, 1988). Deuxièmement, la dénonciation de « l'exode rural » comme facteur de déséquilibre spatial et économique pourrait s'interpréter comme une façon de faire des migrants les responsables des maux urbains (développement incontrôlé des quartiers périphériques, hauts niveaux de chômage, etc.), et donc de rejeter sur eux la responsabilité des insuffisances de la gestion urbaine. Troisièmement, la focalisation des discours sur les migrations vers les villes pourrait être une façon d'attirer l'attention des bailleurs de fonds dans un contexte international qui valorise de plus en plus la question urbaine.

Enfin, l'effacement de l'émigration urbaine dans les représentations des échanges villes-campagnes pourrait reposer sur la survalorisation de « l'exode rural » dans les discours théoriques de différentes disciplines. Par exemple, à la croisée de la géographie et de la démographie, l'une des onze « lois » migratoires énoncées par Ravenstein (1889), l'un des premiers auteurs ayant pris la migration comme objet, énonce que l'émigration rurale est majoritaire dans les échanges villes-campagnes. L'appellation de « loi » assure une sorte d'universalité à des observations qui, il faut le rappeler, portaient seulement sur la Grande-Bretagne du 19^e siècle. Par ailleurs, toutes les théories économiques qui formalisent les avantages de la concentration urbaine contribuent à assimiler l'émigration urbaine (qui est un mouvement de dispersion) à un mouvement irrationnel, dont on envisage forcément mal qu'il devienne dominant (Wardwell et Brown, 1980). Les théories de la modernisation jouent sans doute également un rôle important dans la survalorisation de « l'exode rural » : postulant que l'histoire va dans le sens de la modernisation, dont l'urbanisation est une composante essentielle, elles rendent impensable un mouvement de désurbanisation qu'alimenterait un flux dominant d'émigration urbaine. Dans sa version originale (des amendements lui ont été apportés), la théorie de la transition urbaine, qui s'adosse à la théorie de la modernisation, ne prévoit pas un stade de désurbanisation ; la théorie de la transition de la mobilité ne prévoit pas davantage un stade où dominerait l'émigration urbaine (Zelinski, 1971).

À la recherche d'une explication

Si les théories transitionnelles expliquent, au moins partiellement, la difficulté à reconnaître le renouvellement des échan-

ges villes-campagnes, c'est parce que les tendances récentes observées en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso semblent sortir des modèles connus. Pour autant, les théories transitionnelles peuvent-elles contribuer à expliquer l'émergence de l'émigration urbaine et le repli ou la stagnation de l'émigration rurale? La même question s'est posée, dans les pays industrialisés, à propos des phénomènes de «contre-urbanisation» (Boyle et Halfacree, 1998a; Champion, 1991) ou de «rurbanisation» (Kayser, 1990).

Dans ce contexte, certains auteurs ont soumis qu'il pourrait s'agir d'une nouvelle phase de la transition (Boyle et Halfacree, 1998b) : un stade post-moderne succéderait ainsi au stade moderne, autrefois considéré comme le dernier stade de la transition. Il se caractériserait, en termes de peuplement, par le regain de l'émigration urbaine et la réduction des taux d'urbanisation, parvenus à des niveaux très élevés; en termes économiques, par le passage à une société post-productiviste; en termes démographiques, par la supériorité de la mortalité sur la natalité. De toute évidence, ce n'est pas la situation observée en Afrique de l'Ouest, où les sociétés demeurent majoritairement rurales, où l'économie ne se caractérise pas par le productivisme et où la transition démographique n'est pas encore achevée. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que les nouvelles tendances migratoires observées en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso relèvent d'un processus original, indépendant des modèles transitionnels qui postulent que tous les pays suivent la même trajectoire.

Sans se référer aux théories transitionnelles, d'autres auteurs travaillant sur la «rurbanisation» des pays industrialisés ont cherché à montrer que l'émergence de l'émigration urbaine relève d'un phénomène conjoncturel (Berry, 1988). Le mouvement vers les villes dominerait dans les périodes de prospérité et le mouvement inverse dans les périodes de récession économique. Cette interprétation, même si les contextes diffèrent évidemment, semble plus acceptable dans le cadre ouest-africain. De fait, en Côte-d'Ivoire au moins, l'émergence de l'émigration urbaine apparaît largement comme une pratique de crise (Beauchemin, 1999) : depuis le début des années 1980, avec l'accroissement brutal de la pauvreté et la dégradation des conditions de vie en ville, le milieu rural, qui semble avoir un peu mieux résisté à la récession, est devenu un lieu de recours pour les individus et les ménages citadins. Les villages accueillent les dépendants que les familles ne peuvent plus entretenir en ville (enfants et jeunes déscolarisés), mais aussi les exclus de l'économie urbaine (compressés du secteur moderne, artisans en faillite, jeunes

actifs en situation précaire). La migration vers les campagnes apparaît ainsi comme une réponse aux évolutions du marché du travail urbain : à la contraction du secteur moderne et à la saturation du secteur informel devenu hyperconcurrentiel dans la récession. Tout cela explique le net rajeunissement de l'émigration urbaine dans les années 1980 : une émigration urbaine conjoncturelle, largement alimentée par des jeunes, est venue s'adjoindre à une émigration urbaine structurelle, mais devenue minoritaire, de vieux se retirant au village pour y achever leur vie, provoquant ainsi une inversion des flux villes-campagnes (Beauchemin, 2000).

Même si les nouvelles tendances migratoires semblent indiscutablement liées à la récession économique, elles renvoient aussi à une évolution au long cours : nos données montrent bien que la progression de l'émigration urbaine interne a commencé dès les années 1960 en Côte-d'Ivoire et dès les années 1970 au Burkina Faso. Ce résultat relève en partie de la mécanique démographique : à mesure que le taux d'urbanisation progresse dans un pays, la population des migrants potentiels d'origine rurale diminue et son apport à la population urbaine est, proportionnellement, de moins en moins important. On pourrait aussi penser qu'il s'explique par l'amélioration progressive des conditions de vie en milieu rural. Au Burkina Faso, on a montré par ailleurs que la diffusion des équipements et services en milieu rural ne rend pas les villages moins répulsifs (Beauchemin et Schoumaker, 2004); cela n'exclut pas qu'ils pourraient être plus attractifs pour les citadins lorsqu'ils sont équipés.

Si cette hypothèse se vérifiait, on pourrait considérer que le renouvellement des tendances migratoires résulte au moins partiellement des politiques de développement rural mises en œuvre par les gouvernements dans le but, entre autres choses, d'infléchir les rythmes de croissance urbaine. Mais, par ailleurs, il faut souligner que l'émergence de l'émigration urbaine ne doit rien aux programmes de retour à la terre des gouvernements. Au Burkina Faso, de tels programmes n'ont pas été explicitement mis en œuvre; en revanche, de multiples programmes de retour à la terre ont été promus par l'État ivoirien depuis le milieu des années 1980. Ces programmes s'adressaient à de jeunes citadins, encore installés en ville, auxquels on proposait de rejoindre le milieu rural pour prendre en charge des exploitations modernes, clefs en main, après une période de formation. Toutes les évaluations ont conclu à l'échec de ces programmes, les jeunes abandonnant finalement leur exploitation pour repartir vers le

milieu urbain (Affou-Yapi, 1985; Brou et Charbit, 1994). Il y a là un paradoxe des politiques publiques : des crédits ont été mobilisés pour favoriser le retour à la terre, mais ils s'adressaient à des citadins non motivés, tandis que, au même moment, des individus ayant fait spontanément leur retour à la terre restaient dépourvus de moyens financiers (Beauchemin, 2002). Sans doute faut-il voir là le résultat de l'incapacité — soulignée plus haut — des pouvoirs publics à concevoir la possibilité d'une inversion spontanée des flux villes-campagnes. Enfin, s'il faut chercher des causes politiques au renouveau des tendances migratoires, c'est peut-être du côté de l'application des plans d'ajustement structurel (PAS) qu'il faut regarder. Prônant explicitement le rééquilibrage des écarts villes-campagnes, les PAS ont, en effet, été décrits par plusieurs auteurs comme « des politiques migratoires déguisées » (Antoine, 1991; Guillaumont et Lefort, 1993).

Les effets des nouvelles tendances migratoires en Côte-d'Ivoire

Quelle que soit l'influence des politiques publiques, la moindre propension à quitter le milieu rural et la plus forte propension, pour les citadins, à le rejoindre ne sont pas sans effets sur le milieu rural. Cet aspect du renouvellement des tendances migratoires, encore non étudié au Burkina Faso, a fait l'objet d'enquêtes qualitatives en Côte-d'Ivoire (1999), l'une en zone forestière (Guepahouo, pays gban), l'autre en zone de savane (Bodokro, pays goli), deux régions fortement contrastées en termes de peuplement et de ressources naturelles et économiques (Beauchemin, 2000). Il en ressort que, tout en étant des vecteurs de modernisation de l'agriculture et de diversification des activités rurales, les émigrants urbains sont confrontés à de multiples facteurs de blocage qui contribuent à créer ou accentuer des tensions locales, voire nationales.

En s'installant en milieu rural, la plupart des émigrants urbains se tournent naturellement vers l'agriculture. Cependant, d'après l'EIMU, entre 1988 et 1992, environ 30% des émigrants urbains déclarent exercer — probablement en complément — une activité non agricole (artisanat, commerce) à leur arrivée en milieu rural. Certains valorisent leur apprentissage d'un métier artisanal (à Bodokro, 60% des artisans-commerçants — blanchisseurs, coiffeurs, photographes etc. — résidaient précédemment en ville¹²). D'autres cherchent à valoriser leur instruction en exerçant des fonctions intellectuelles liées à l'enseignement

(répétiteurs, instituteurs auxiliaires) ou liées à la bureaucratie villageoise. Les émigrants urbains investissent ainsi les diverses fonctions de l'administration coutumière (chef de village, de quartier, membre du conseil des notables) mais aussi la direction des groupements associatifs ou coopératifs, dont ils sont parfois eux-mêmes les créateurs. Ce faisant, peut-on supposer, ils favorisent des recompositions dans les modes de gestion locale, mais il reste à savoir dans quelle mesure et selon quelles modalités.

Dans le domaine de l'agriculture, il est certain que les émigrants urbains sont des vecteurs de mutation. Soucieux de dégager des revenus monétaires et de ne pas se limiter à une pratique d'autoconsommation, ils introduisent ou développent de nouvelles cultures commerciales. À Bodokro, par exemple, en zone de savane, certains jeunes émigrants urbains ont créé des élevages modernes de porcs et de moutons, d'autres ont investi les bas-fonds pour y pratiquer des cultures intensives (riz, tomates, oignons...), alors même que ce sont des activités traditionnellement méprisées par leurs aînés. De même, en zone forestière, les émigrants urbains figurent parmi les principaux artisans du développement des cultures vivrières commerciales (Chaléard, 1997). Avantagés par leur niveau d'instruction et leur connaissance du marché urbain, les émigrants urbains sont en mesure d'exercer une véritable activité de veille commerciale qui leur permet d'identifier les spéculations les plus intéressantes et de court-circuiter éventuellement les nombreux intermédiaires du commerce des produits agricoles. Cependant, tout en étant soucieux de diversifier et de moderniser l'agriculture, les émigrants urbains sont le plus souvent confrontés à de multiples facteurs de blocage qui freinent leur insertion en milieu rural.

La plupart des émigrants urbains arrivent en milieu rural par dépit, lorsqu'ils n'ont pas réussi à se maintenir en ville. Dans ces conditions, ils y arrivent en étant généralement dépourvus de moyens, et leur capacité productive s'en trouve singulièrement réduite. D'une part, ils ne peuvent pas compter sur une main-d'œuvre familiale¹³ et ils n'ont pas de quoi employer des manoeuvres. D'autre part, ils n'ont pas les moyens de réaliser les investissements qui leur permettraient d'accroître leur productivité et de réduire la pénibilité du travail. De fait, les émigrants urbains travaillent toujours avec des outils rudimentaires, se contentant le plus souvent d'une machette et d'une *daba*, et l'arrosage — lorsqu'il est nécessaire — se fait manuellement. En outre, tout en étant instruits et volontaires, les émigrants urbains sont souvent dépourvus de formation agricole. Or, comme le reste de

la population rurale d'ailleurs, les émigrants urbains accèdent très rarement à des formations ou à des systèmes de crédit leur permettant de moderniser efficacement leurs activités. Dernier facteur de blocage : les difficultés d'accès à la ressource foncière. Dans ce domaine, les émigrants urbains, les jeunes spécialement, doivent faire face à des restrictions aussi bien en termes d'usage qu'en termes de surface. En termes d'usage parce que, lorsqu'ils accèdent à la terre, les émigrants urbains ont souvent des droits restreints qui les empêchent de créer des plantations et les cantonnent à des cultures vivrières. En termes de surface aussi, surtout en zone forestière, puisque, le front pionnier ayant atteint ses limites, les terres sont désormais toutes appropriées si elles ne sont pas déjà mises en valeur (Balac, 1998).

Toutes ces difficultés confinent souvent les émigrants urbains dans une situation de dépendance économique et résidentielle. De fait, à l'échelle de la Côte-d'Ivoire, d'après l'EIMU, plus de la moitié des migrants de retour ayant un statut de chef de noyau familial se trouverait hébergée, tandis que la proportion n'atteint pas un cinquième pour l'ensemble de la population rurale. La dépendance résidentielle ne concerne pas seulement les jeunes : on a rencontré dans les villages des individus relativement âgés (en particulier des « compressés ») qui, ayant été licenciés d'une entreprise « moderne » et ayant échoué dans leur tentative de reconversion en ville, ont dû se replier vers le milieu rural, chez l'un de leurs frères restés au village. Sur le plan économique, les résultats de l'EIMU témoignent également des difficultés d'insertion rurale des émigrants urbains. De fait, le passage de la ville à la campagne s'accompagne d'une dégradation de leurs statuts d'activités : ils occupent des statuts subalternes bien plus souvent en milieu rural, après migration, qu'en milieu urbain, avant migration (la part des travailleurs à la tâche passe de 7 % à 16 %, celle des aides familiaux passe de 21 % à 38 %, tandis que celle des employeurs diminue de 3 % à 1 %). Il se produit ainsi un transfert des difficultés d'insertion économique de la ville vers la campagne. Ne parvenant à trouver une place satisfaisante ni en ville ni à la campagne, les émigrants urbains sont, bien souvent, dans une situation bloquée. Celle-ci peut conduire à l'intensification des échanges villes-campagnes (voir plus haut), les migrants passant à plusieurs reprises d'un milieu à l'autre, en quête d'une insertion toujours différée. Elle peut éventuellement se résoudre par le recours à la migration internationale, pour ceux — rares — qui arrivent à mobiliser le capital nécessaire à leur départ. Enfin, localement, elle se tra-

duit par la montée des tensions sociales que révèlent bien les évolutions du jeu foncier.

Que ce soit en zone de savane ou de forêt, l'arrivée des émigrants urbains en milieu rural favorise la montée des tensions autour de la ressource foncière, à la fois au sein des familles et entre autochtones et allochtones. Des litiges intergénérationnels apparaissent, les émigrants urbains n'acceptant pas toujours les restrictions imposées par les aînés. À Bodokro (en savane), par exemple, de jeunes émigrants urbains pratiquent ce qu'ils appellent eux-mêmes le « vol de terre », opération qui consiste à créer des plantations d'anacardiens sur des terres en principe dévolues aux cultures vivrières. À Guepahouo (en forêt), les procès verbaux de litiges rédigés par le chef de village révèlent que des jeunes émigrants urbains contestent ouvertement la répartition familiale des terres et réclament pour eux des parcelles attribuées à leur(s) frère(s). D'autres accusent leurs aînés d'avoir bradé les terres de la famille en les vendant à des allochtones venus créer des plantations, à l'époque de l'abondance foncière. Enfin, certains jeunes émigrants urbains tentent de vendre illicitement des terres familiales pour financer un départ à l'étranger. Ces tensions intergénérationnelles se transforment en conflits interethniques lorsque les aînés disparaissent, certains jeunes remettant alors en cause les arrangements autrefois conclus par leurs aînés avec les allochtones, dans le but de récupérer les terres. En cela, ils bénéficient d'ailleurs d'un certain soutien institutionnel et politique à travers la réforme de la loi foncière, qui a exclu les non-Ivoiriens de la propriété (Loi sur le domaine foncier rural, 1998). Plus généralement, ces contestations s'inscrivent dans un contexte de montée de la xénophobie auquel elles contribuent et à travers lequel, en même temps, les contestataires croient trouver une légitimité.

En fin de compte, les émigrants urbains, en mal d'insertion aussi bien en ville que dans les villages, apparaissent comme les témoins et les produits du blocage du modèle ivoirien de développement. D'une part, ils sont les produits du blocage du volet urbain du modèle ivoirien, qui se manifeste par l'effondrement du secteur moderne (avec ses conséquences pour l'économie informelle), dans la mesure où ils sont exclus de l'économie urbaine. D'autre part, leurs difficultés d'insertion rurale témoignent de la remise en cause de la logique pionnière de mise en valeur agricole qui caractérisait le volet rural du modèle ivoirien, puisqu'ils arrivent nombreux dans les villages au moment même où l'extension foncière n'est plus possible.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Avec le recul du temps et de la comparaison, le cas ivoirien n'apparaît plus tant comme une exception. De fait, une certaine convergence se dessine entre les deux pays étudiés, dont les échanges migratoires internes obéissent depuis trente ans à un schéma plus subtil que le modèle d'un « exode rural » irrémédiablement dominant. Deux faits saillants ressortent en particulier. Premièrement, l'émigration rurale interne n'a jamais été un flux très puissant par rapport aux autres flux et, pour l'heure, elle est plutôt en stagnation (Burkina Faso), voire en retrait (Côte-d'Ivoire). Deuxièmement, l'émigration urbaine interne apparaît comme un flux ancien, en lente émergence et désormais suffisamment important pour contrebalancer l'émigration rurale, de sorte que dans les périodes récentes le milieu urbain ne profite pratiquement pas des échanges (Burkina Faso), voire enregistre un déficit migratoire vis-à-vis du milieu rural (Côte-d'Ivoire).

Examinant les logiques des migrants internes en Côte-d'Ivoire, on est arrivé à la conclusion que, pour l'essentiel, l'émergence de l'émigration urbaine peut s'interpréter comme une réponse des individus et des ménages à la récession économique qui frappe le pays depuis la fin des années 1970. Faisant référence à la récession, on fait implicitement référence à une situation conjoncturelle. Cependant, il y a quelque chose de structurel dans l'émergence de l'émigration urbaine et qui dépasse le cadre ivoirien. Partout en Afrique subsaharienne, les rapports villes-campagnes ont subi de profondes mutations depuis l'application des plans d'ajustement structurel. La compression des dépenses publiques a entraîné partout une nette réduction des avantages comparatifs de la ville. L'effondrement des effectifs salariés, la montée du chômage et l'informalisation des économies urbaines ont engendré une nette réduction des inégalités de revenus entre villes et campagnes. La ville africaine n'offre plus les possibilités d'ascension sociale qu'elle pouvait éventuellement offrir autrefois aux individus scolarisés. Pour une grande partie des citadins, elle n'offre plus non plus des conditions de vie beaucoup plus favorables que les campagnes. Cette recomposition du différentiel rural-urbain — ainsi que ses effets sur les migrations — relève d'un processus général qui dépasse le cadre ivoirien, comme le laissent croire d'ailleurs les analyses menées en Ouganda, en Tanzanie ou en Zambie (Potts, 1995). En outre, eu égard à l'ampleur des mutations, on doit reconnaître que l'émergence de l'émigration urbaine et le tassement de l'émigration rurale ne relèvent pas d'accidents démographiques mais plutôt

de tendances lourdes. Il semble donc désormais important de s'affranchir du modèle obsédant de «l'exode rural» et de s'intéresser davantage aux flux d'émigration urbaine.

NOTES

- ¹ En Côte-d'Ivoire : enquête régionalisée des migrations rurales, 1978 ; enquête à passages répétés (EPR, inachevée), 1978-1979 ; enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU), 1993. Au Burkina Faso : enquête Clairin, 1960-1961 ; enquête ORSTOM, 1972-1973 ; enquête nationale sur les mouvements migratoires, 1974-1975 ; Enquête sur les migrations et l'urbanisation (EMUBF), 1992 ; enquête nationale «Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement» (EMIUB), 2000.
- ² Pour une revue critique détaillée des différentes collectes, voir Gbangou (1991) pour le Burkina Faso et Dureau (1987) pour la Côte-d'Ivoire.
- ³ Enquête réalisée par l'Unité d'enseignement et de recherche en démographie de l'Université de Ouagadougou (UERD), le Département de démographie de l'Université de Montréal, et le Programme majeur en population et développement de Bamako (CERPOD).
- ⁴ Enquête réalisée par l'Institut national des statistiques de Côte-d'Ivoire, dans le cadre du Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO).
- ⁵ Des analyses exploratoires ont permis de montrer que la prise en compte de tous les changements de résidence, sans restriction spatiale, modifie peu les résultats.
- ⁶ Sur la justification de ce choix de définition, voir Beauchemin (2000) et Beauchemin et al. (2002). Ce changement de définition a deux conséquences en termes d'analyse : 1) il nécessite l'introduction de coefficients de post-stratification dans les coefficients de pondération (voir Beauchemin, 2000; Schoumaker, 2002); 2) il cantonne l'analyse aux migrations internes puisque l'on n'a pas les moyens d'appliquer la nouvelle définition aux localités situées à l'extérieur des pays étudiés.
- ⁷ Il y a troncature lorsque l'événement étudié se produit, lorsque l'individu part à l'étranger, ou à la date de réalisation de l'enquête.
- ⁸ Cette méthode a été mise au point par Joël Gregory dans le cadre de l'exploitation de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta de 1974-1975 (Coulibaly et al., 1980).
- ⁹ Pour chaque pays, un modèle est construit pour l'émigration urbaine, un autre pour l'émigration rurale. Il s'agit de modèles de régression logistique appliqués aux fichiers personnes-périodes (les biographies individuelles sont divisées en épisodes de 6 mois). Trois variables indépendantes entrent dans les modèles. Le *sexe* et l'*âge* interviennent comme de simples variables de contrôle. Seule la variable *période quinquennale* est traitée comme une authentique variable explicative ; elle seule fera l'objet de commentaires. Cette méthode d'analyse des tendances migratoires a déjà été mise en œuvre dans d'autres contextes, par exemple pour le calcul rétrospectif de probabilités de retour des États-Unis vers le Mexique (Durand et al., 1999).
- ¹⁰ Dans un souci de synthèse, cette étude se limite aux échanges entre villes et campagnes. La question de la différenciation spatiale au sein des milieux a été abordée par ailleurs. Beauchemin (2000) détaille, en milieu rural ivoirien, les différences de dynamiques migratoires entre villages et bourgs. Au

Burkina Faso, Beauchemin et Schoumaker (2004) traitent des tendances distinctes des grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et des villes secondaires.

- 11 Les indices d'intensité migratoire, s'agissant des échanges villes-campagnes, sont globalement plus faibles au Burkina Faso. Cela ne reflète pas nécessairement une moindre mobilité des Burkinabè, toutes migrations confondues. Ceux-ci sont en effet largement tournés vers l'étranger alors que les Ivoiriens, eux, sont essentiellement engagés dans des mouvements internes.
- 12 La mesure porte seulement sur la dernière résidence. La proportion serait évidemment supérieure si elle portait sur le fait d'avoir résidé en ville, à tout moment.
- 13 Étant jeunes, les émigrants urbains sont majoritairement célibataires. Quant aux émigrants urbains plus âgés, tels les « compressés », ils laissent généralement leurs grands enfants en ville.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADEPOJU A. 2000. « Fostering free movement of persons in West Africa: Achievements, constraints, and prospects for intraregional migration », *International Migration Review*, 40, 2 : 3-28.
- AFFOU-YAPI, S. 1985. *La relève paysanne*. Paris, Karthala, 231 p.
- ANTOINE, P. 1991. « Projets de développement, politiques migratoires et migrations », dans A. QUESNEL et P. VIMARD, éd. *Migrations, changements sociaux et développement*. Paris, ORSTOM, « Colloques et séminaires » : 299-305.
- ANTOINE, P., P. BOCQUIER, A. S. FALL, Y. M. GUISSÉ et J. NANITELAMIO, éd. 1995. *Les familles dakaraises face à la crise*. Dakar, ORSTOM-IRFAN-CEPED : 209 p.
- ANTOINE, P., P. BOCQUIER P. et M. GUEYE. 1997. *Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest. Évaluation de l'Enquête Migration et Urbanisation au Burkina Faso et proposition de redressement des biais de tirage*. Rapport de mission. Bamako, CERPOD : 13 p.
- BALAC, R. 1998. *Gens de terres, gens de réseaux : mécanismes de production et lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire*. Institut d'études politiques de Paris, thèse de doctorat en démographie économique, 276 p.
- BAUX, S., K. LOKPO et M. PILON. 2002. « Confiage et scolarisation : une relation ambivalente », *Ouaga Focus*, 10 : 1-2.
- BEAUCHEMIN C. 1999. « Émigration urbaine, crise économique et mutations des campagnes en Côte d'Ivoire », *Espace, populations, sociétés*, 3 : 399-409.
- BEAUCHEMIN, C. 2000. *Le temps du retour? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*. Université Paris 8, Institut français d'urbanisme, thèse nouveau régime en aménagement et urbanisme, 406 p.

- BEAUCHEMIN, C. 2002. «Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire», *Annales de géographie*, 624 : 157-178.
- BEAUCHEMIN, C., G. LE JEUNE et E. BEAUCHEMIN. 2002. *Tabvilles BF : rapport de présentation. Report No. 2002-01*. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Enquête EMIUB, Document technique d'analyse.
- BEAUCHEMIN, C., et B. SCHOUMAKER. 2004. *La migration vers les grandes villes au Burkina Faso : le développement des régions d'origine a-t-il un impact?* Université catholique de Louvain, Département des sciences de la population et du développement, 35 p.
- BERRY, B. J. L. 1988. «Migration reversals in perspective: The long wave evidence», *International Regional Science Review*, 11, 3 : 245-251.
- BILSBORROW, R. E. 1998. «The state of the art and overview of the chapters». New York, United Nations Population Fund (UNFPA) et Kluwer Academic Publishers : 1-56.
- BOCQUIER, P. et S. TRAORÉ. 2000. *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne*. Paris, L'Harmattan, «Villes et entreprises», 148 p.
- BOYLE, P., et K. HALFACREE, éd. 1998a. *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*. New York, John Wiley and Sons, 330 p.
- BOYLE, P., et K. HALFACREE. 1998b. «Migration, rurality and the post-productivist countryside», dans P. BOYLE et K. HALFACREE, éd. *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*. New York, John Wiley and Sons : 1-20.
- BROU, K., et Y. CHARBIT. 1994. «La politique migratoire de la Côte d'Ivoire», *Revue européenne des migrations internationales*, 10, 3 : 33-58.
- CERPOD. 1995. *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest : résultats préliminaires*. Bamako, CERPOD, 30 p.
- CHALÉARD. 1997. «Un village entre ville et campagne : Adomonkro», Paris, document ORSTOM : 201-223.
- CHAMPION, A. G., éd. 1991. *Counterurbanization: The changing pace and nature of population deconcentration*. Londres et New York, E. Arnold, Distributed in the USA by Routledge Chapman and Hall, xxii, 266 p.
- COHEN, B. 2004. «Urban growth in developing countries: A review of current trends and a caution regarding existing forecasts», *World Development*, 32, 1 : 23-51.
- CORDELL, D. D., J. W. GREGORY et V. PICHÉ. 1996. *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*. Boulder, Colorado, Westview Press, «African Modernization and Development Series», xiv, 384 p.
- COULIBALY, S., J. GREGORY et V. PICHÉ. 1980. *Importance et ambivalence de la migration voltaïque*. Ottawa, CRDI, 144 p.

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, CIRES et FNUAP. 1982. *Bilan démographique de la Côte d'Ivoire, préparé pour le séminaire «Population et développement»*. Abidjan, Ministère du Plan, Direction de la statistique, 232 p.
- DUCHEMIN, P., M. PESLAY, J. RICHARD et J.-M. YUNG. 1979. *Études régionalisées des migrations rurales en Côte d'Ivoire*. Abidjan et Paris, République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan-SEDES.
- DURAND, J., D. MASSEY et E. PARRADO. 1999. «The new era of Mexican migration to the United States», *The Journal of American History*, 86, 2.
- DUREAU, F. 1987. *Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire*. Paris, Éditions de l'ORSTOM, 654 p.
- FAUSSEY-DOMALAIN, C. et P. VIMARD. 1991. «Agriculture de rente et démographie dans le sud-est ivoirien : une économie villageoise assistée en milieu forestier et péri-urbain», *Tiers-Monde*, XXXII, 125 : 93-114.
- FINDLEY, S. 1997. «Migration and family interactions in Africa», dans A. ADEPOJU, éd. *Family, Population and Development*. Londres, Zed Books.
- GBANGOU, H. P. S. A. 1991. *Migration et urbanisation au Burkina Faso*. Bamako, CERPOD, INSAH, CILLS, 90 p.
- GUGLER, J., et G. LUDWAR-ENE. 1995. «Gender and migration in Africa South of the Sahara», dans J. BAKER et T. A. AINA, éd. *The Migration Experience in Africa*. Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- GUILLAUME, A., R. FASSASSI et P. VIMARD. 1997. «La circulation des enfants en Côte d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main-d'œuvre», dans H. MEMEL-FOTÉ et B. CONTAMIN, éd. *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*. Paris, ORSTOM-Karthala : 573-590.
- GUILLAUMONT, P., et C. LEFORT. 1993. «Facteurs structurels et facteurs politiques de l'urbanisation : hypothèses pour les années 1980», dans AIDELF, éd. *Croissance démographique et urbanisation : politiques de développement et aménagement du territoire*. Paris, AIDELF : 275-281.
- INS, CIRES, IGT et IES. 1994. *Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation : rapport de collecte*. Abidjan, INS, CIRES, IGT, IES, 231 p.
- INSD. 1978. *Recensement général de la population. Décembre 1975. Résultats définitifs*. Volume I, *Les données nationales*. Ouagadougou, Ministère du Plan et de la Coopération, 145 p.
- INSD. 1989. *Recensement général de la population. Burkina Faso 1985. Analyse des résultats définitifs*. Ouagadougou, Ministère du Plan et de la Coopération, 317 p.

- INSD. 1994. *Analyse des résultats de l'Enquête démographique 1991*. Première partie, *État de la population, Habitat et Ménage*. Ouagadougou, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.
- INSD. 2000. *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*. Ouagadougou, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan.
- KABORÉ, I., T. LAIREZ et M. PILON. 1999. « Genre et scolarisation au Burkina Faso : une approche statistique exploratoire », *Séminaire « Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques » (15-19 novembre 1999)* : 1-18.
- KAYSER, B. 1990. *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris, Armand Colin, Collection U. Sociologie, 316 p.
- LEJEUNE, G., et V. PICHÉ. 2005. « Towards a Reconsideration of Female Migration Patterns in Burkina Faso », *Canadian Studies in Population*, à paraître.
- LLOYD, C. B., et P. C. HEWETT. 2003. *Primary Schooling in sub-Saharan Africa: Recent Trends and Current Challenges*. New York, The Population Council, Policy Research, 39 p.
- LIPTON, M. 1988. « Rural development and the retention of the rural population in the countryside of developing countries », dans J. HAVET, éd. *Staying On: Retention and Migration in Peasant Societies*. Ottawa, University of Ottawa Press : 24-50.
- OUEDRAOGO, D. 1993. « Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture? » dans D. D. CORDELL, éd. *Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale. Mélanges en l'honneur de Joel Gregory*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal : 329-350.
- POIRIER, J., B. DABIRÉ, G. LE JEUNE, V. PICHÉ et H. R. WANE. 2001. « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, 30, 2 : 289-309.
- POTTS, D. 1995. « Shall we go home? Increasing urban poverty in African cities and migration processes », *Geographical Journal*, 161, 3 : 245-264.
- RAVENSTEIN, E. 1889. « The laws of migration: Second paper », *Journal of the Royal Statistical Society*, 52 : 241-305.
- ROUSSEL, L. 1967. *Côte d'Ivoire 1965. Population. Synthèse des études régionales 1962-1965*. Paris, SEDES, 192 p.
- SCHOUMAKER, Bruno. 2002. *Note de synthèse sur le plan de sondage et le calcul des pondérations dans l'enquête biographique EMIUB 2000. Report No. 2002-02*. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Enquête EMIUB, Document technique d'analyse.

- SIMON, D. 1997. «Urbanization, globalization, and economic crisis in Africa». Tokyo, New York, Paris, The United Nations University.
- TOURÉ, A. 1982. «Paysans et fonctionnaires devant la culture et l'État», dans Y.-A. FAURÉ et J.-F. MÉDARD, éd. *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala : 231-253.
- WARDWELL, J. M., et D. L. BROWN. 1980. *New Directions in Urban-Rural Migration: The Population Turnaround in Rural America*. New York et Toronto, Academic Press, «Studies in Population», 412 p.
- ZANOÛ, B. 1992. *Répartition spatiale de la population et migrations (Recensement général de la population : analyse des résultats définitifs)*. Abidjan, Institut national de la statistique, 201 p.
- ZANOÛ, B. 2001. *Rapport d'analyse du RGPH-98 : urbanisation*. Abidjan, Institut national de la statistique, 115 p.
- ZELINSKY, W. 1971. «The hypothesis of the mobility transition», *Geographical Review*, 61 : 219-249.
- ZELINSKY, W. 1979. «The demographic transition: Changing patterns of migration», dans *Population Science in the Service of Mankind (Conference of Science in the Service of Life, Vienna, July 1979)*. Ordina-IUSSP : 165-189.

ABSTRACT

Cris BEAUCHEMIN

RE-EXAMINING INTERNAL URBAN-RURAL MIGRATION TRENDS: A COMPARATIVE STUDY OF BURKINA FASO AND CÔTE D'IVOIRE

Although significant migratory flows between urban and rural areas are fairly recent in most sub-Saharan African countries, the contemporary history of urban-rural migration in this region is largely uncertain. The Ivorian and Burkinabè cases show that, even in countries where several surveys have been carried out on migration since the 1970s, there is little accurate knowledge of internal migratory trends. This article proposes a method to develop a history of urban-rural flows using retrospective data from recent national migration surveys. Application of this method to the Ivorian and Burkinabè cases shows that internal rural out-migration is currently tending to stagnate, or even to decrease, while internal urban out-migration is on the increase. These trends are so marked in Côte d'Ivoire that the country is experiencing a counter-urbanization process. The last part of the article discusses the implications of these surprising results, asks why they have been ignored so far and how they can be explained, and considers the consequences in terms of social and spatial transformations in rural areas.